

Toujours plus de drones: un défi pour la sécurité

LAUSANNE Les journées organisées ce week-end à l'EPFL montrent le succès croissant de ces engins. Qu'il faudra peut-être encadrer plus strictement.

De nombreux visiteurs, souvent très jeunes, se sont pressés trois jours durant à l'EPFL pour côtoyer les meilleurs spécialistes des drones et admirer les pilotes engagés dans une compétition de haut vol (lire ci-dessous). Parmi les stands présents lors de ces Drone Days, celui tenu par les polices cantonales vaudoise et genevoise n'a pas désempilé, ce qui a ravi les deux intervenants. «C'est important pour nous de profiter de telles manifestations pour expliquer précisément la réglementation, note Philippe Couturier, de la police genevoise. Les gens sont par exemple surpris de savoir que, dans une zone d'exclusion comme le périmètre d'un aéroport, faire voler un drone dans son jardin est interdit, même à 10 cm du sol.»

Compétition hautement spectaculaire

Une soixantaine de pilotes se sont affrontés ce week-end à l'EPFL sur un parcours composé d'obstacles gonflables. Le terrain de jeu de ces compétiteurs était entouré de filets de protection. Et en voyant débouler ces drones à toute allure, on ne pouvait qu'espérer



Les meilleurs spécialistes des drones étaient réunis ce week-end à l'EPFL. -KEYSTONE
 Vidéo: retrouvez les images tournées pendant la manifestation sur notre app.

Le nombre d'interventions liées à ces engins – une cinquantaine cette année rien que dans le canton de Vaud – montre que l'essor attendu des drones n'ira pas sans pro-

blème. Et les forces de l'ordre réfléchissent aux mesures qui seront peut-être un jour nécessaires. «Doter chaque drone d'un transpondeur serait sans doute l'idéal, note Christian Savary, de la police vaudoise. Ils seraient ainsi repérables par le reste du trafic aérien et les propriétaires des engins seraient identifiables.» Sans aller si loin, son collègue genevois verrait d'un bon œil que soit généralisé le recours au système anticollision Flarm, utilisé notamment par les parapentistes. -JACQUELINE FAVEZ

blème. Et les forces de l'ordre réfléchissent aux mesures qui seront peut-être un jour nécessaires. «Doter chaque drone d'un transpondeur serait sans doute l'idéal, note Christian Savary, de la police vaudoise. Ils seraient ainsi repérables par le reste du trafic aérien et les propriétaires des engins seraient identifiables.» Sans aller si loin, son collègue genevois verrait d'un bon œil que soit généralisé le recours au système anticollision Flarm, utilisé notamment par les parapentistes. -JACQUELINE FAVEZ

Rega concernée

On a beau respecter à la lettre la réglementation et faire voler son drone dans une zone autorisée, on peut représenter un danger. Notamment pour les hélicoptères de sauvetage de la Rega, qui doivent parfois se poser dans des endroits inattendus. «Un drone qui volerait trop près ou qui viendrait à toucher le rotor principal pourrait être très dangereux. Dans le pire des cas, cela pourrait même entraîner un crash», précise-t-on à la Rega. Qui dit rester attentive au développement des drones et leur réglementation.